

Sont convoqués à 18h30, le lundi 11 février 2019, les membres du Comité Directeur du Codep Gard FFESSM, les présidents de commission.

Président de séance : Samuel MATHIS

Secrétaire de séance : Séverine ROMESTANT.

Sont présents : Samuel MATHIS, Bernard FABIANI, Pierre LAVALLÉE, Karine GONTIER, Christian TOULMONDE, Sylviane PELOUZE, Séverine ROMESTANT, Stéphane AMALBERTI, Mathieu DUBOIS, Nicole FABIANI, Fabrice QUINTIERI, Éric GONTIER.

Excusé : Maurice DONATELLA, Rémi TASSA

Absents : Jean-Louis GUÉRIN , Benoît SAN NICOLAS

Présidents de Commission présents (hors comité directeur) : Roland TOMATIS, Jean-Marc MOLIMARD, Karen ZERBIB-POPIOLEK, Alain FOURNET, Nicole TOULMONDE, Alice DUBOIS, Gérard AUZILHON.

Excusée : Françoise LEVY

Feuille d'émargement en annexe.

La réunion du Comité Directeur est ouverte à 18h45 par le Président Samuel MATHIS.

Ordre du jour :

- Validation du PV du 07 janvier 2019
- Bilan AG du CODEP Gard FFESSM
- Préparation AG FFESSMPM 16 Mars 2019
- Championnat Régional d'Apnée
- Demande d'habilitation de la SCA Fabrice Quintieri pour délivrer des PSC1 et ATP
- Projet NAP – Monopalme et Nage Ondulation – Avril 2019
- Questions diverses

Validation du P.V du C.D du 07 janvier 2019 :

La Commission Technique souhaite revenir sur le problème d'interprétation quant à la décision de l'intégration des subventions dans le budget de la dite-commission. Le débat sur les 1000 € de subvention actée lors de la réunion

du Comité Directeur est réactivé et il est arrêté que la décision prise lors du Comité Directeur du 07 janvier 2019 était entérinée. Par conséquent, la subvention qui est transversale donc affectant toutes les commissions formant des cadres sera sortie du budget de la Commission Technique pour être versée à toutes ces commissions. Ceci entraîne donc de trouver une base commune pour répartir cette subvention.

Décision 25 / 01 adoptée à l'unanimité.

Bilan AG du CODEP Gard FFESSM

Le Président souligne la nécessité de porter une grande attention aux interventions effectuées pendant les débats et de veiller à adopter un ton plus policé et plus urbain.

Le bilan de l'AG est dressé :

bourse du matériel : aucun succès

sept présidents de club sur les vingt-cinq attendus

peu de personnes présentes

un débat démocratique

Il est noté qu'il n'y a pas ou que très peu d'impact sur les licenciés : l'habitude mettra en place la venue d'un public plus nombreux.

M. FABIANI fait remarquer que les membres de clubs sont les mêmes que ceux du CODEP qui étaient majoritairement dans l'AG. À son sens, l'organisation n'est pas à mettre en doute mais le constat reste que les licenciés ne se présentent pas.

Le président demande ce que pourraient être les solutions pour l'AG à venir.

Diverses solutions sont avancées :

Améliorer la communication via le site web qui est encore trop complexe.

Gérer au mieux cette communication en évitant les envois multiples afin de ne pas surcharger les présidents de clubs et licenciés.

Déplacer l'AG au matin.

Lier l'AG à une activité fédérale : le matin, réunion des commissions – l'après-midi, activité fédérale – le soir, AG.

Effectuer une rotation de l'organisation de l'AG.

Effectuer les réunions de commissions et l'AG l'après-midi et finir avec un moment de convivialité.

Changer le lieu de l'AG.

Récompenser les athlètes, les sportifs, remise des bourses MF1 et MF2,...

M. FOURNET demande quel est l'apport des licenciés à l'AG.

M. FABIANI lui répond que leur présence n'est en rien obligatoire et que seuls les présidents de clubs sont « nécessaires » parce que votant.

M. TOULMONDE explique que ces licenciés sont les futurs membres du Comité Directeur et qu'il est important qu'ils assistent aux débats pour comprendre le fonctionnement du CODEP30 FFESSM.

Le Président souligne que le format de présentation des commissions était adéquat et à dynamiser afin d'inciter les licenciés à venir à l'AG voire à postuler au Comité Directeur.

Préparation AG FFESSM PM 16 mars 2019

Le CODEP30 FFESSM reçoit et organise cette année l'Assemblée Générale Régionale le 16 mars 2019 au Palais de la mer à Le Grau du Roi..

Il est rappelé l'absolue nécessité de s'inscrire sur le site FFESSM PM (<https://goo.gl/forms/S8w3QeFm8bdEdCMm2>) afin de réserver le repas et / ou la visite privée du Seaquarium avant le 08 mars 2019.

Toutes les réunions de commissions auront lieu sur le même site, dans la même salle.

Le planning est présenté :

7 h 30 : sous la direction de M. LAVALLÉE : pôle petit-déjeuner et collation l'après-midi (M. FOURNET et Mmes GONTIER et ROMESTANT)

8 h 00 : sous la direction de M. QUINTIERI, guidé par M. FABIANI : mise en place de la salle pour les réunions de commissions (Mmes PELOUZE et TOULMONDE, MM. TOULMONDE, DUBOIS et MOLIMARD).

16 h 30 – 17 h 00 : Fin de l'Assemblée Générale

17 h 00 : Visite privative du Seaquarium

18 h 00 – 18 h 30 : Signature de la convention de partenariat avec l'institut marin. En présence du Président du Comité Directeur, du Comité Régional, de la Mairie du Grau-du-Roi et de l'élu en charge de la gestion du Seaquarium.

18h30 : Pot de l'amitié offert et servi par le CODEP30 FFESSM.

Afin de faciliter la communication, il est demandé aux membres du Comité Directeur de porter les polos.

Championnat Régional Apnée 24 mars 2019

Réservation de la piscine de Nemausa : confirmée ce jour

Obtention de la subvention (1000 €) octroyée par la Ville de Nîmes : confirmée.

PV réunion du 11/02/2019

Secrétaire de séance : Séverine ROMESTANT

Malgré le hors-délai, la Ville de Nîmes a subventionné le Championnat et le Comité Directeur lui en sait gré.

M. TOMATIS, responsable de la compétition et de la commission Apnée, annonce l'ouverture des inscriptions au niveau régional et énonce les besoins :

4 à 5 membres du CODEP30 FFESSM

Diffusion à destination de la presse régionale (M. MATHIS)

1 médecin : Mme ZERBIB-POPIOLEK, présidente de la Commission médicale, fera appel aux médecins licenciés.

2 oxygénothérapies : fournies par les clubs Aquanature et Les Requins de la Cèze.

Demande d'habilitation de la SCA Fabrice Quintieri pour délivrer des PSC1 et ATP

Afin de délivrer des ATP, M. QUINTIERI sollicite une habilitation auprès du CODEP30 FFESSM.

Le Comité Directeur a signé une convention cadre avec Nîmes Secourisme

Décision 25 / 02 : adoptée à l'unanimité

M. DONATELLA, en charge de l'aspect Secourisme au sein du CODEP30 FFESSM, a signalé au Président qu'il signe tous les diplômes émis et souhaite qu'une délégation de signature soit mise en place afin de pallier tout problème de responsabilité. Cette délégation devra être donnée à toute association ou SCA délivrant le diplôme.

Après discussion, le comité directeur estime que l'impression de diplôme numéroté est la bonne solution pour permettre un contrôle efficace avec les sessions saisies sur le site fédéral.

Au niveau fédéral, le formateur saisit les formations sur le site internet. Un classeur commun avec tous les diplômes photocopiés est nécessaire. M. DONATELLA reste le référent et contrôlera.

Décision 25 / 03 : adoptée à l'unanimité

Projet NAP – Monopalme et Nage Ondulation – Avril 2019

La nage avec palmes est une activité sportive au sein de la FFESSM mais la difficulté à trouver des cadres est encore trop présente. La volonté est de développer cette pratique dans le Gard. Cela passerait par la Nage Sirène.

Au cours du Salon de la Plongée, Mme TOULMONDE, mandatée par le Président, a pris contact avec le groupe Paradis Sirène. L'aspect ludique associé à la féminisation et à l'aspect sportif rend cette activité attrayante.

Un devis a été effectué :

Option 1 : 800 € les deux sessions de 45 minutes pour 20 personnes au total pour une initiation avec prêt de matériel sous la direction d'un moniteur.

Option 2 : Formation avec un initiateur et accompagnement pendant un an pour deux ou trois stagiaires : 1400 €.

La volonté est d'accueillir une initiation avec une participation des personnes intéressées mais aussi d'être précurseur et d'attirer un public nouveau.

Lieu choisi : Piscine du Fenouillet (Nîmes)

Date choisie : 01 avril 2019

Participation CODEP30 FFESSM : 400 €

Participation public : 20 €

Décision 25 / 04 : adoptée à la majorité (8 voix) – Abstentions (4 voix) – Contre (0 voix)

Une diffusion sera effectuée par Mme TOULMONDE en priorité à destination des membres du Comité Directeur puis deux jours plus tard à destination des présidents de clubs.

Questions diverses

1) Convention de partenariat avec le Club Gazelec pour l'occupation de la salle Verdier :

Cette salle est utilisée une vingtaine de fois par les commissions et a l'avantage d'être disponible le dimanche.

Décision 25 / 05 : adoptée à l'unanimité

Mme GONTIER demande que soit reprécisée une décision antérieure quant à la participation financière des commissions utilisant la salle Verdier.

Les présidents de commissions adresseront une demande au secrétariat qui effectuera la réservation auprès de . CAMBOULIVE, président du club Gazelec.

Les démarches pour la Maison des Associations sont en cours : le CODEP30 FFESSM a demandé que les horaires d'ouverture soient élargis aux soirées et aux dimanches.

2) Groupe de Travail Communication - Textile :

Les polos édités deux ans plus tôt sont à renouveler pour les membres du CODEP30 FFESSM et les présidents de commission. Il serait judicieux que des chemises soient aussi dans la dotation.

Des devis seront présentés aux fournisseurs régional et national ainsi qu'à des prestataires privés par M. AMALBERTI

3) Liste des clubs adhérents au CODEP30 FFESSM

M. FABIANI réclame la liste des clubs adhérents afin qu'elle soit mise à disposition des présidents de commission. Cela influencera le coût de la participation des licenciés des clubs non-adhérents aux diverses actions menées par le CODEP30 FFESSM.

4) Liste des présidents de clubs

Afin d'organiser les formations et recyclage TIV, M. AUZILHON demande que la liste des présidents de clubs lui soit adressée.

Le secrétariat effectuera l'envoi de cette liste.

5) Commission Photo-Vidéo Sous-Marine Festival 3 « O »

M. MOLIMARD signale que le festival aura lieu le 30 novembre 2019 et souhaiterait exposer au Carré d'Art. Le président signale qu'une réunion de préparation aura lieu avec M. SAN NICOLAS.

6) Groupe de Travail Communication :

M. AMALBERTI demande que chaque commission envoie un bilan des actions pour publication sur le site avec un titre et un sous-titre et accompagné d'une ou deux photographies.

7) Commission PSP Formation Arbitres JF1

Mme TOULMONDE demande à pouvoir organiser cette formation soit le 15 juin, soit le 25 juin.

Décision 25 / 06 : adoptée à l'unanimité

8) Groupe de Travail Plan de Développement

M. LAVALLÉE rappelle l'importance de réaliser le bilan de chaque action aussitôt qu'elle est achevée et de la lui faire parvenir (en copie avec le secrétariat pour archivage).

9) Groupe de Travail Subvention

M. MATHIS explique qu'une réunion sera fixée avec les présidents de clubs et les membres du Comité Directeur concernés dès que le CNDS aura établi son calendrier. La probabilité d'une réunion fin février est avancée.

10) Piscines de Nîmes

Le Président demande que, fin juin, une réunion soit organisée avec les présidents de clubs utilisateurs des bassins nîmois afin de débattre et organiser la gestion des bassins.

M. FABIANI refuse de gérer cette réunion : la décision ayant été prise en Comité Directeur en 2017, il ne saisit pas la nécessité de revenir sur cela.

11) Liste du matériel

Elle sera à implémenter sur le site du CODEP30 FFESSM avec ce qui est mis à disposition pour les clubs.

12) Commission médicale

Mme ZERBIB-POPIOLEK demande la permission d'adresser un courriel à destination des présidents de clubs afin de recenser les médecins au sein des clubs gardois.

13) Groupe de Travail Critères Participation des Licenciés

M. LAVALLÉE informe qu'une réunion aura lieu le mercredi 13 mars à 18 h 00 au 539 avenue Jean Prouvé – Nîmes.

14) Commission Tir sur Cible

Mme DUBOIS signale que cinq clubs ont demandé une initiation et qu'elle se rendra sur les cinq sites.

PROCHAINE RÉUNION Le Mercredi 03 avril 2019 à 18 h 30.

Fin des débats à 20h55.

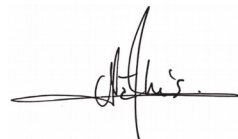
Séverine ROMESTANT

Secrétaire Adjointe du CODEP Gard FFESSM

Handwritten signature of Séverine Romestant in blue ink, featuring a stylized, cursive script.

Samuel MATHIS

Président du CODEP Gard FFESSM

Handwritten signature of Samuel Mathis in black ink, featuring a stylized, cursive script.

Annexe

RÉUNION DU 11 / 02 / 19



CODEP 30 FFESSM

COMITÉ DIRECTEUR			
MATHIS	SAMUEL	Président	
FABIANI	BERNARD	Vice-président	
LAVALLÉE	PIERRE	Vice-président	
TOULMONDE	CHRISTIAN	Trésorier	
PELOUZE	SYLVIANE	Trésorière adjointe	
GONTIER	KARINE	Secrétaire	
ROMESTANT	SÉVERINE	Secrétaire adjointe	
AMALBERTI	STÉPHANE	Membre	
DONATELLA	MAURICE	Conseil des Sages	Excusé
DUBOIS	MATHIEU	Membre	
FABIANI	NICOLE	Membre	
GONTIER	ÉRIC	Membre	
GUÉRIN	JEAN LOUIS	Membre	
QUINTIERI	FABRICE	Membre	
SAN NICOLAS	BENOÎT	Membre	
TASSA	RÉMI	Membre	